

opération réussit ; mais, à la fin, Babbage se trouva en face d'une chaîne si forte, qu'il dut renoncer à la briser...

Laiissons parler Babbage lui-même :

" Je me munis d'une pelote d'une forte ficelle, et, la nuit suivante, dès que la respiration de Marryat me fit comprendre qu'il dormait, je me glissai vers la porte, que j'entr'ouvris. Passant un bout de ma ficelle dans un des anneaux de la chaîne et tirant à moi, j'imprimai à un lit une violente secousse. Marryat, réveillé en sursaut, sauta hors de son lit ; mais, trouvant sa chaîne intacte, il se recoucha ; j'attendis qu'il fut endormi, et je recommençai sans pitié ni merci.—La fin de tout ceci fut que Marryat gagna sa cause, mais pas pour longtemps. D'autres écoliers, apprenant ce qui s'était passé, voulurent se joindre à nous ; le jeu remplaça le travail, on alla même jusqu'à tirer des feux d'artifice et, naturellement, à se faire prendre en flagrant délit."

On ne sait si ce fut à cette pension ou à une autre, dirigée par M. Freeman, que Marryat fut un jour surpris par son maître se tenant en équilibre sur la tête, les pieds en l'air et ayant un livre à la main. Cette pose contre nature était devenue presque ordinaire à Marryat, depuis qu'il avait trouvé sa tête trop grosse pour le reste de son corps. Quand on lui demanda pourquoi il choisissait et préférait cette étrange méthode d'étudier sa leçon, sa réponse fut celle-ci :

" J'ai essayé pendant trois heures de l'apprendre sur mes pieds, sans pouvoir y réussir ; j'ai voulu savoir s'il me serait plus facile de l'apprendre sur la tête."

Un beau jour, Marryat couronna ses tours d'enfant terrible en désertant l'école. Rattrapé et puni, seconde escapade. Rentré au logis paternel et grondé comme il le méritait :

" Ce serait une grave erreur, dit-il, de supposer que j'ai pris la fuite pour éviter de travailler ; non, c'est simplement pour échapper à l'humiliation de porter, en qualité de cadet, les habits dont ne veut plus mon frère aîné."

A quatorze ans, l'écolier déserteur, confié à la garde d'un précepteur particulier prenait encore de temps en temps la clef des champs... toujours pour aller contempler ce que sa fille appela plus tard " l'Eldorado de son imagination "—LA MER !

M. Marryat père finit par ne plus combattre une vocation pour la marine aussi nettement accusée ; et, le 23 septembre 1806, Frédéric Marryat fut embarqué pour une croisière sur la Méditerranée à bord de l'Impérieuse, frégate commandée par l'intrépide lord Cochrane.

Le midshipman (aspirant de marine) n'était pas alors traité aussi paternellement que de nos jours, et pour nous servir des propres expressions de Marryat, " il n'y avait pas de tyrannies, pas d'injustices, pas de persécutions que les plus jeunes ne fussent obligés de subir de la part des plus âgés et des plus forts."—*Revue britannique.*

(A continuer.)

## P E D A G O G I E .

### L'enseignement des sourds-muets,

Nous reproduisons avec plaisir du *Progrès*, de Bruxelles, l'article suivant qui complète ce que nous avons nous-mêmes traduit du *Canadian Monthly*, dans un précédent numéro, sur le même sujet.

" Nous avons souvent entretenu nos lecteurs des procédés ingénieux à l'aide desquels une classe nombreuse et intéressante a été mise en contact avec le reste de la famille humaine, dont elle fut trop longtemps séparée. C'est en Allemagne que prit naissance la méthode de

lecture sur les lèvres, que nous avons vu pratiquer avec tant de succès à Rotterdam, dans le bel établissement de M. le professeur Hirsh, et ensuite à Bruxelles par les Frères de la Charité, qui ont bien voulu nous admettre plusieurs fois à leurs surprenantes leçons et aux exercices publics qui précèdent la distribution solennelle des prix ; exercices qui chaque fois excitent l'enthousiasme et l'attendrissement des spectateurs. La Belgique, patrie des Triest et des Carton, si célèbres par leur charité et par leur science, possède encore un vénérable philanthrope dont le nom se rattache à notre histoire contemporaine et à tout ce qui se rapporte à l'éducation en général, à celle des sourds-muets en particulier.

Mgr de Haerne, membre du Congrès national et de la Chambre, sans interruption depuis 43 ans, a publié en 1865 un remarquable ouvrage : *De l'enseignement spécial des sourds-muets, considéré dans les méthodes principales, d'après la tradition et le progrès.*—Bruxelles, Comptoir universel, rue Saint-Jean, 26.

The *Canadian Monthly Review*, dans sa livraison de janvier 1873, contient un long article reproduit par le *New-York Freeman's Journal*, sur l'enseignement des sourds-muets par la méthode de Bruxelles. L'auteur de l'article se glorifie d'avoir introduit le premier la méthode en Amérique. Au fond, c'est la méthode de l'articulation combinée avec la mimique naturelle, exposée dans le livre dont nous venons de transcrire le titre et auquel la revue canadienne a largement emprunté ; n'oubliant qu'une chose, c'est de citer l'œuvre de notre honorable compatriote.

Pour rendre à Mgr de Haerne ce qui lui appartient, nous reproduisons ici des pages entières prises dans le texte que nous avons sous les yeux :

" Ainsi, par exemple le mot croire, dans le sens dans lequel les théologiens l'emploient et que les fidèles l'entendent en disant je crois, rappelle à notre esprit une idée qui ne peut s'exprimer par un seul signe qui en rende toute la force. Alors donc, nous écrivons ce mot sur la table et nous tirons quatre lignes qui partent de son centre : nous exprimons sur la première, la connaissance de l'esprit ; sur la seconde, l'adhésion du cœur ; sur la troisième la profession extérieure de vive-voix ; et sur la quatrième, la privation de vue claire et évidente. Nous recueillons ensuite ces quatre lignes sous forme de diagramme et nous les portons sous le mot croire, pour montrer qu'il renferme ces quatre choses :

Voici ce diagramme tel qu'on le trouve dans les écrits de l'abbé de l'Épée, où il dit qu'il n'est peut-être pas de mot plus difficile à expliquer par signes que le mot je crois :

Je crois.	{	Je dis oui par l'esprit. Je pense que oui.
		Je dis oui par le cœur. J'aime à penser que oui.
		Je dis oui de bouche.
		Je ne vois pas de mes yeux."

Ce qui signifie, ajoute l'auteur : mon esprit consent, mon cœur adhère, ma bouche professe, mais je ne vois point de mes yeux.—Je recueille ensuite ce qui est écrit sur ces quatre lignes et je le porte sur le mot je crois, pour faire entendre que tout cela y est enfermé.

" Pour remédier au défaut de mélodie et à la rudesse de l'articulation des sourds-muets, continue le publiciste américain (d'après Mgr de Haerne, qu'il traduit toujours littéralement) ; pour donner à celle-ci toute la clarté et la précision possibles, surtout quant à la vocalisation qui domine dans la parole, et pour rendre l'impression des voyelles durables, Heinicke les attacha à une échelle du sens gustatif (*Scala des Geschmacksinnes*). Ce système, dont il a été dit un mot au chapitre II et qui tendait à suppléer en partie par le goût aux admirables qualités acoustiques de la parole, fait voir que l'inventeur avait approfondi le problème de la surdi-mutité. Lorsqu'on